

# Projet de desserte en gaz naturel de la zone industriolo-portuaire de Saguenay

## Mémoire du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)

Présenté au Bureau des audiences publiques sur  
l'environnement (BAPE)

par Louise Morand, porte-parole du RVHQ, le 13 août 2019

# 1. Présentation du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec

## 1.1. Mission et vision

Le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) est une fédération de groupes citoyens dont les comités membres sont établis à travers tout le Québec, des Îles-de-la-Madeleine à Gatineau.

Le RVHQ exerce une vigilance sur les enjeux entourant les hydrocarbures fossiles et la transition énergétique. Il milite contre les projets d'exploration, d'exploitation, de stockage et de transport des hydrocarbures. Ses activités visent à ce que le Québec et le Canada retirent tout soutien politique, législatif ou financier à la filière des hydrocarbures, et investissent massivement dans une démarche collective privilégiant une descente énergétique (c'est-à-dire le déclin de l'utilisation des énergies fossiles) ainsi que le développement des énergies renouvelables. Le Regroupement est présent auprès de plusieurs groupes de travail et organismes.<sup>1</sup>

Association non partisane et organisme à but non lucratif, le RVHQ œuvre à la mobilisation citoyenne afin de protéger le climat, la biodiversité et les écosystèmes. Le RVHQ se présente comme une fédération de comités locaux engagés dans leur communauté : des citoyennes et citoyens qui entretiennent un dialogue critique avec les élus locaux et régionaux et les acteurs de la société civile. Le Regroupement met de l'avant des valeurs civiques de démocratie, de participation, de solidarité, de respect et de non-violence.

## 1.2. Bref historique

En 2009, une machinerie lourde s'installait à quelques mètres de propriétés rurales de la Vallée du Richelieu. Il s'agissait de la phase exploratoire d'un projet d'exploitation des gisements de gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Les citoyens n'avaient été ni informés, ni consultés. Ils apprenaient que le sous-sol québécois était sous permis gaziers et que les claims se vendaient dix sous (0,10\$) l'hectare. En 2010, une première manifestation à Saint-Bruno a favorisé la tenue d'audiences publiques du BAPE. Des comités de citoyens se sont formés. En 2010, le Regroupement interrégional gaz de schiste de la Vallée-du-Saint-Laurent (RIGSVSL) naissait. En 2014, il devenait le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ).

L'action du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec avec ses alliés et partenaires a permis de remporter des succès réels et importants. Au nombre de ceux-ci, mentionnons

---

<sup>1</sup> Le RVHQ est notamment présent au sein du Front commun pour la transition énergétique et du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ), du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec, de la Fondation Coule pas chez nous; il intervient auprès du comité de pilotage des maires et mairesses qui sont à l'origine du règlement dit « de Saint- Bonaventure ». Cette liste n'est pas exhaustive. Quelques références : <https://www.rvhq.ca/> <https://www.pourlatransitionenergetique.org/> [www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/accueil/](http://www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/accueil/)

l'abandon des projets de développement pétrolier et gazier à Anticosti et Ristigouche, l'abandon du projet de pipeline Énergie Est, les nouvelles limitations réglementaires en matière de forages pétroliers et gaziers, etc.<sup>2</sup>

## 2. Les motifs de notre intervention

Les changements climatiques constituent un des plus grands défis de l'humanité. Pour la première fois peut-être depuis les débuts de notre civilisation, nous atteignons collectivement un seuil limite où l'intérêt individuel et l'appétit de richesses de quelques-uns en arrivent à menacer les conditions essentielles à la survie de l'ensemble des créatures de la Terre.

Chaque tonne de CO<sub>2</sub> et de méthane qui s'ajoute dans l'atmosphère nous rapproche de l'irréversible. De toute évidence, notre consommation de ressources naturelles est plus grande que la capacité de régénération de la nature. Comme l'a souligné le président de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques ([IPBES](#)), Robert Watson : « Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier.(...) Il y a de l'espoir : il n'est pas trop tard pour agir, mais il faut le faire maintenant à tous les niveaux, du local au mondial» .<sup>3</sup>

L'Association américaine pour l'avancement des sciences n'hésite pas à parler d'une sixième extinction de masse. Pour sa part, le conseil de sécurité de l'ONU qualifie le changement climatique d'amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité.

Malgré les avertissements et les nombreux rapports des experts, malgré les nombreux signaux que nous envoie la nature, les objectifs des États demeurent encore trop faibles pour limiter à 2°C le réchauffement de la planète et éviter la catastrophe. Au Québec, en juin 2019, 365 municipalités avaient appuyé la Déclaration d'urgence climatique (DUC), soit l'équivalent de 77% de la population québécoise. Pourtant, les gouvernements se succèdent et tergiversent.

En 2015, lors de la conférence le Paris sur le climat, Philippe Couillard déclarait que le gaz ne constituait pas une avenue d'avenir pour le Québec. Or, la Politique énergétique 2030 qu'il a

---

<sup>2</sup> Voici quelques exemples des avancées auxquelles le RVHQ a contribué :

2014 : Projet de moratoire du gaz de schiste de la Vallée Saint-Laurent.

2017 : Procès Gastem contre Ristigouche Sud-Est / gagné par la municipalité

2017 : Adoption d'une résolution d'opposition inconditionnelle à Énergie Est par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le 28-09-2018.

2017 : Le 5 octobre 2017, abandon par TransCanada de son projet Oléoduc Énergie Est (OÉE) qui devait acheminer quotidiennement à travers le Québec jusqu'au Nouveau Brunswick un million cent mille (1,1million) barils de pétrole brut venant des sables bitumineux de l'Alberta.

2018 : Adoption d'un règlement interdisant la fracturation dans le schiste de la plaine du Saint-Laurent.

<sup>3</sup> <https://www.ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>

adoptée et dont le gouvernement de François Legault poursuit la mise en œuvre avec, notamment, ce Projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay - mis de l'avant par la société en commandite privée Énergir - se fonde justement sur le développement de cette filière énergétique.

Si la vision économique de l'Association pétrolière et gazière du Québec peut se résumer à l'espoir d'enranger des profits sans cesse croissants, les gouvernements, pour leur part, ne peuvent plus continuer à faire miroiter un enrichissement collectif fondé sur le pillage des écosystèmes. Cette situation nous préoccupe au plus haut point.

Nos élus sont imputables de leurs propos, de leurs gestes et des choix qu'ils font. Ils doivent entendre la voix des citoyens et des scientifiques.

### 3. Le projet d'alimentation en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay

#### 3.1. Description du projet

« Énergir projette la construction d'un gazoduc de 13,8 km dans l'arrondissement de La Baie, à Saguenay. Le projet vise à alimenter en gaz naturel la zone industrialo-portuaire de Saguenay, plus particulièrement l'usine de transformation de minerai que l'entreprise Métaux BlackRock prévoit y construire. (...). Le projet est estimé à 30 M\$ et la mise en service du gazoduc est prévue pour juillet 2020. La main-d'œuvre requise pendant les travaux de construction, d'une durée de 8 mois, correspond à environ 75 emplois.»<sup>4</sup> Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-St-Jean (CREDD) s'est montré critique envers la perspective de construction de l'usine de Métaux BlackRock à Saguenay si le projet d'Énergir est accepté. L'usine devrait générer de fortes émissions de gaz à effet de serre et intensifier le trafic maritime sur le Saguenay<sup>5</sup>.

#### 3.2. Gaz à effet de serre et lutte aux changements climatiques

Dans les directives ministérielles sur le mandat d'étude d'impact environnemental du projet de desserte de gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay, nous pouvons lire la déclaration suivante : « Pour le gouvernement du Québec, la lutte contre les changements climatiques constitue un enjeu prioritaire et fondamental. L'adoption de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement le 23 mars 2017 confirme la volonté du gouvernement de prendre en compte les changements climatiques dans le régime d'autorisation environnementale québécois. Les changements climatiques doivent donc être considérés dans

---

<sup>4</sup> <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-desserte-gaz-naturel-zone-industrialo-portuaire-saguenay/>

<sup>5</sup> <http://www.creddsaglac.com/usine-metiaux-blackrock>

l'élaboration d'un projet puisqu'ils le seront dans l'analyse de son acceptabilité environnementale ».<sup>6</sup>

Le point concernant les émissions de gaz à effet de serre dans l'avis de projet soumis par Énergir est très succinct. Les émissions indiquées sont celles qui sont liées à la machinerie pour la construction et à différents travaux d'opération. Énergir mentionne sans préciser les volumes que des émissions pourront survenir lors de la combustion de gaz par des équipements de chauffage et qu'il y aurait des fuites possibles de méthane. Le promoteur écrit que « L'ensemble de ces émissions de GES demeureront faibles en regard des bénéfices de l'utilisation de gaz naturel que permettra le Projet en comparaison avec les autres combustibles fossiles. »<sup>7</sup>

Nous pouvons constater qu'Énergir omet de tenir compte d'une analyse de cycle de vie du gaz qui devrait transiter dans les conduites qu'elle veut construire, analyse qui ferait bondir les volumes estimés de GES et suffirait pour conclure à l'inacceptabilité sociale de son projet.

D'autre part, Énergir adopte l'argumentaire officiel, quoiqu'erroné, que le gaz présenterait un avantage concurrentiel par rapport à d'autres combustibles fossiles en termes de réduction de GES. On peut lire dans la documentation du promoteur que le gaz liquide serait environ 32% moins émetteur de GES que d'autres hydrocarbures comme le mazout<sup>8</sup>. Or il est maintenant reconnu par un nombre toujours grandissant de chercheurs que cette statistique est fautive et que le gaz comme énergie de transition est un mythe<sup>9, 10, 11</sup>.

Énergir tire son information d'un rapport de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) datant de 1998-1999<sup>12</sup>. Les gaz à effet de serre émis par le méthane sont calculés au moment de sa combustion seulement, en faisant abstraction des émissions fugitives et en calculant son potentiel de réchauffement sur une moyenne de 100 ans.

Les données plus récentes du GIEC montrent que, pendant les 10 premières années où il est libéré dans l'atmosphère, à quantité de masse égale, le méthane a un effet de serre 100 fois plus puissant que le CO<sub>2</sub>. Cette moyenne s'établit à 86% sur une échelle de 20 ans et à 34% sur 100 ans<sup>13, 14</sup>. Comme la transition énergétique doit être mise en place dans un horizon de 10 à

---

<sup>6</sup> <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-024/3211-10-024-2.pdf>

<sup>7</sup> <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-024/3211-10-024-1.pdf>

<sup>8</sup> PR3.2 Énergir. Annexes, cartographie, octobre 2018, p.7.

<http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-10-024/3211-10-024-6.pdf>

<sup>9</sup> <https://centrere.uqam.ca/2017/gaz-naturel-energie-de-transition-conference-publique-5-septembre-2017/>

<sup>10</sup> [https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/11/27/les-emissions-americaines-de-methane-sont-sous-estimees\\_3521092\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/11/27/les-emissions-americaines-de-methane-sont-sous-estimees_3521092_3244.html)

<sup>11</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/507324/le-recours-accru-au-gaz-naturel-nuit-a-la-lutte-contre-les-changements-climatiques-affirme-un-expert-du-giec>

<sup>12</sup> Énergir cite sa source : AP42, fifth edition volume 1, chapter 1 : External combustion sources. Voir «Natural gaz combustion» et «Fuel oil combustion» <https://www3.epa.gov/ttn/chief/ap42/ch01/index.html>

<sup>13</sup> <https://globalenergymonitor.org/new-gas-boom/,p.13>.

<sup>14</sup> <https://rochemere.blogspot.com/2016/03/facteurs-de-rechauffement-climatique.html>

30 ans, ce sont les données à court terme qui doivent servir à évaluer l'impact de notre utilisation du gaz.

Le biogéophysicien et expert des écosystèmes Robert W. Howarth a démontré, avec plusieurs d'études à l'appui, que le pouvoir de réchauffement global du gaz, considéré sur un horizon de 10 ans, est à peu près aussi dommageable pour le climat que le charbon. Il écrit :

« Au mieux, utiliser du gaz naturel plutôt que du charbon pour générer de l'électricité pourrait amener une très modeste réduction des émissions totales de gaz à effet de serre, si toutefois ces émissions pouvaient être maintenues sous la barre des 2,4 – 3,2%. Une telle condition, très hypothétique, exigerait des investissements sans précédent dans les infrastructures de gaz naturel et dans les mécanismes de contrôle. Pour n'importe quel autre usage (chauffage, transport), si on considère le pouvoir de réchauffement du gaz naturel sur une échelle d'une décennie, les émissions de GES sont plus importantes que si la société choisit d'autres énergies fossiles, et cela même avec le contrôle le plus strict des émissions de méthane »<sup>15</sup>.

À titre indicatif, selon plusieurs études récentes, les fuites de méthane dues au gaz conventionnel aux États-Unis se situeraient autour de 2,3-5%. Les estimations concernant le gaz de schiste représentent le double<sup>16,17</sup>.

Un rapport du Global Energy Monitor, une organisation non gouvernementale internationale qui répertorie les infrastructures utilisant des combustibles fossiles, reconnaît que les projets gaziers actuels compromettent les efforts mondiaux visant à enrayer les changements climatiques<sup>18</sup>. Le développement du gaz de schiste au Canada et aux États-Unis est le principal facteur responsable de cette situation. Les scientifiques nous préviennent que le gaz naturel, constitué essentiellement de méthane, pose aujourd'hui la plus grande menace à la stabilité climatique. C'est pourquoi le Canada et les États-Unis avaient convenu de légiférer pour obliger le secteur pétrolier et gazier à réduire de 40 à 45% ses émissions de méthane d'ici 2025, par rapport au niveau de 2012. Ce projet a été abandonné des deux côtés de la frontière avec l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis<sup>19</sup>.

---

<sup>15</sup> «At best, using natural gas rather than coal to generate electricity might result in a very modest reduction in total greenhouse gas emissions, if those emissions can be kept below a range of 2.4–3.2%. That is a big “if,” and one that will require unprecedented investment in natural gas infrastructure and regulatory oversight. For any other foreseeable use of natural gas (heating, transportation), the GHG is larger than if society chooses other fossil fuels, even with the most stringent possible control on methane emissions, if we view the consequences through the decadal GWP frame.» Howarth, R. A bridge to nowhere: methane emissions and the greenhouse gas footprint of natural gas. *Energy Science and Engineering* 2014; 2( 2): 47– 60 (Traduction de l'auteur).

<sup>16</sup> <https://globalenergymonitor.org/new-gas-boom/>, p.13

<sup>17</sup> [http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2017/04/Dominguezfaus\\_HECMontreal\\_NGT\\_Final.pdf](http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2017/04/Dominguezfaus_HECMontreal_NGT_Final.pdf)

<sup>18</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/557874/l-essor-du-gaz-naturel-menace-la-lutte-aux-changements-climatiques-s-inquiete-global-energy-monitor>

<sup>19</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/497582/trudeau-recule-sur-le-methane-et-sur-le-climat>.

Les données scientifiques récentes montrent que le méthane est aujourd'hui responsable du quart du réchauffement climatique<sup>20</sup>. Même si nous réussissions à éliminer complètement nos émissions de CO<sub>2</sub>, les émissions de méthane actuelles, selon la tendance du *business as usual*, suffiraient à nous faire manquer la cible du Protocole de Paris, qui vise à contenir le réchauffement sous les 2°C et le plus près possible de 1,5°C.<sup>21</sup> Comme l'a souligné le responsable de la chaire de recherche sur le climat de l'Université Concordia et membre de l'équipe de rédaction du 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC, Damon Matthews : « **L'idée que nous pouvons construire de nouvelles infrastructures pour des énergies fossiles légèrement moins polluantes ne cadre pas avec l'objectif de réduction rapide et importante des émissions de gaz à effet de serre** ». <sup>22</sup>La construction d'une nouvelle desserte en gaz naturel pour la zone industrialo-portuaire de Saguenay va donc dans une direction opposée aux objectifs de lutte aux changements climatiques. Comme l'indique le Fonds mondial pour la nature (WWF), afin de respecter les capacités de régénération de la nature, « le principal levier d'action concerne nos émissions de gaz à effet de serre qui représentent à elles seules 60 % de notre empreinte écologique mondiale ». <sup>23</sup>

### 3.3. Aspects économiques

La conjoncture actuelle concernant la transition énergétique permet de nous questionner sur la pertinence à court, moyen et long terme de continuer à développer des infrastructures gazières à Saguenay comme ailleurs au pays. Les sources non conventionnelles d'hydrocarbures, d'où provient l'essentiel du gaz distribué par Énergir, coûtent beaucoup plus cher à exploiter que les gisements conventionnels. En l'absence de subventions, le gaz est moins compétitif que l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien<sup>24</sup>.

Des analystes reconnaissent que l'industrie du gaz non conventionnel est au bord de l'effondrement<sup>25</sup>. L'industrie du pétrole et du gaz non conventionnels est engagée dans une fuite en avant qui l'oblige à forer toujours davantage pour compenser le déclin productif des anciens puits. Le taux de retour énergétique sur l'investissement (EROI) est toujours en baisse, c'est-à-dire qu'il lui faut investir davantage d'énergie pour en obtenir moins<sup>26</sup>.

---

<sup>20</sup> <https://globalenergymonitor.org/new-gas-boom/>, p.11

<sup>21</sup> Howarth, op.cit.

<sup>22</sup> <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/507324/le-recours-accru-au-gaz-naturel-nuit-a-la-lutte-contre-les-changements-climatiques-affirme-un-expert-du-giec>

<sup>23</sup> L'humanité a déjà épuisé les ressources de la planète pour l'année, <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/201907/28/01-5235419-lhumanite-a-deja-epuise-les-ressources-de-la-planete-pour-lannee.php>

<sup>24</sup> <https://centrere.uqam.ca/2017/gaz-naturel-energie-de-transition-conference-publique-5-septembre-2017/>

<sup>25</sup> Harvey L. Mead. (2017). *Trop tard. La fin d'un monde et le début d'un nouveau*. Montréal : Écosociété

<sup>26</sup> Marc Durand. Quelques réflexions sur les gisements marginaux. 1<sup>er</sup> avril 2018.

<https://rochemere.blogspot.ca/2018/>

Comme le souligne Harvey L. Mead<sup>27</sup>, cette baisse de productivité énergétique mène à une récession permanente des autres secteurs économiques de la société, qui doivent compenser le prix trop élevé de l'énergie. Avec l'aggravation de la crise climatique et des chocs économiques qui en découlent, avec la demande de plus en plus affirmée des populations et de plusieurs gouvernements pour une véritable sortie des hydrocarbures, la filière du gaz non conventionnel, que distribue principalement Énergir, n'offre pas une perspective énergétique et économique sûre et avantageuse pour le Québec.

Les auteurs du rapport de Global Energy Monitor font un parallèle entre l'engouement actuel pour le gaz et celui pour le charbon au début des années 2010<sup>28</sup>. Avec des sommets de la valeur des actions des compagnies en bourse et la perspective de croissance de la consommation domestique chinoise, les promoteurs de l'industrie étaient confiants dans l'avenir. En seulement 6 ans, l'industrie du charbon a été complètement supplantée par l'industrie du gaz. De la même manière aujourd'hui, l'industrie du gaz est en passe d'être supplantée par celle des énergies éolienne et solaire.

Le développement d'infrastructures gazières à Saguenay, loin de créer de l'emploi fiable, risque d'entraîner un lourd passif économique pour la région et l'ensemble des Québécois et Québécoises. Dans l'optique d'une économie viable à long terme, la région de Saguenay aurait tout avantage à développer son secteur économique durable et conserver ses espaces naturels plutôt que de diminuer son potentiel touristique et agroalimentaire en accueillant des infrastructures industrielles polluantes, dégradantes pour l'environnement et génératrices de conflits sociaux. Au lieu de subventionner un projet aussi hasardeux, le gouvernement pourrait investir dans le soutien à des entreprises de la région qui s'orientent vers la nouvelle économie.

### 3.4. Aspects environnementaux

Bien qu'elle génère moins de polluants atmosphériques que le charbon, la combustion du gaz naturel peut entraîner l'émission de composés organiques volatils cancérigènes comme le formaldéhyde et le benzène en plus des gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O)<sup>29</sup>. Ces émissions d'origine industrielle auront nécessairement un impact sur la qualité de l'air et la santé humaine.

D'autre part, dans le contexte de crise climatique que nous connaissons, il est recommandé de redonner son espace à la nature de manière à minimiser les chocs causés par les événements climatiques extrêmes qui sont en hausse. Ainsi, les abords de cours d'eau sont particulièrement sensibles aux hausses de niveau d'eau et aux vents extrêmes. Dans les villes où l'aménagement du territoire est organisé de manière à favoriser la résilience face aux changements climatiques,

---

<sup>27</sup> Harvey L. Mead. (2017). Trop tard. La fin d'un monde et le début d'un nouveau. Montréal : Écosociété, pp.69-79.

<sup>28</sup> <https://globalenergymonitor.org/new-gas-boom/>, p.15

<sup>29</sup> <https://www3.epa.gov/ttn/chief/ap42/ch01/final/c01s04.pdf>



on renaturalise les berges et on en éloigne les infrastructures industrielles et résidentielles<sup>30</sup>. La construction de nouvelles infrastructures gazières dans une zone à risque va en sens inverse de cette tendance.

De plus, une nouvelle desserte en gaz naturel dans la zone industrialo-portuaire de Saguenay rendrait possible le développement d'une industrie lourde et polluante, comme l'entreprise Métaux BlackRock, dont les émissions de gaz à effet de serre sont estimées à 355 849 T CO<sub>2</sub> équivalent. Métaux BlackRock projette également d'exporter une partie de ses produits par voie maritime.<sup>31</sup> Au moins 25 bateaux par année sont prévus, qui viendraient s'ajouter au trafic maritime déjà important sur la rivière. Ces derniers pourraient avoir des incidences néfastes sur les mammifères marins menacés, dont le béluga qui circule dans le Saguenay, ainsi qu'aux usagers de l'industrie récréotouristique très importante aux abords de ce magnifique affluent. Il serait logique de tenir compte de ces impacts dans l'analyse du projet d'Énergir puisque l'installation de Métaux BlackRock dans la région est conditionnelle à la desserte en gaz.

#### 4. Conclusion

Le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay ne répond pas aux objectifs québécois de lutte aux changements climatiques ni à l'esprit de la Loi québécoise sur le développement durable.

En ce qui concerne la lutte aux changements climatiques et les gaz à effet de serre, le promoteur manque à son devoir de fournir des données reflétant les connaissances scientifiques actuelles sur les impacts de l'utilisation du gaz naturel. Les faits de science nous permettent de conclure que le projet d'Énergir n'offrira aucun avantage concurrentiel par rapport aux autres hydrocarbures et ne contribuera pas à diminuer les gaz à effet de serre. Au contraire, une nouvelle desserte en gaz devrait créer une dépendance à la consommation de gaz naturel dans la zone visée par le projet pendant plus d'une décennie, ce qui va à l'encontre des objectifs québécois de lutte aux changements climatiques. Le projet contrevient également aux efforts internationaux de diminution du méthane de l'atmosphère et de l'élimination de tous les combustibles fossiles d'ici le milieu du siècle. Le projet de desserte en gaz naturel à Saguenay est contraire et nuisible à la transition nécessaire vers des énergies renouvelables.

Dans un scénario de transition visant à répondre à l'urgence climatique, le seul gaz admissible dans les procédés industriels devrait être issu de la biométhanisation de matières résiduelles. À moins qu'Énergir n'apporte des garanties que les infrastructures gazières destinées à

---

<sup>30</sup> TED Talk : How to prepare for climate change :

[https://www.ted.com/talks/vicki\\_arroyo\\_let\\_s\\_prepare\\_for\\_our\\_new\\_climate#t-620388](https://www.ted.com/talks/vicki_arroyo_let_s_prepare_for_our_new_climate#t-620388)

<sup>31</sup> <http://www.creddsaglac.com/usine-metaux-blackrock>

approvisionner Métaux BlackRock et ses autres clients potentiels n'achemineront aucun gaz fossile mais uniquement du biogaz issu de matières résiduelles, son projet doit être refusé.

Sur le plan économique, le promoteur a omis de faire une analyse pertinente des perspectives à court et moyen terme de l'industrie gazière dans le contexte actuel de développement rapide des énergies éolienne et solaire, plus compétitives et moins émissives sur le plan des GES. Alors que les analystes sont de plus en plus nombreux à qualifier la montée des énergies renouvelables de phénomène de technologie de rupture (disruptive technology)<sup>32</sup>, les investissements québécois dans la filière gazière apparaissent comme un anachronisme. De plus, certains observateurs sont d'avis que l'industrie du gaz de schiste est une « bulle » spéculative dont l'éclatement est imminent.<sup>33</sup> L'analyse des coûts de production de l'industrie ne peut que leur donner raison. Une analyse sérieuse de cette situation devrait conduire Énergir à fournir quelques scénarios possibles des impacts d'un effondrement de l'industrie gazière pour ses éventuels clients et pour la communauté de Saguenay. Dans le contexte de la crise climatique, ce pari risqué sur le gaz n'est pas tenable.

Le type de développement industriel que la desserte de gaz d'Énergir entrainerait n'a aucune acceptabilité environnementale. Face à la crise environnementale que nous connaissons, la préservation des espèces et des écosystèmes sont les meilleurs garants de notre survie collective. Il est urgent de sortir de ce paradigme économique destructeur. D'autres avenues de développement existent pour un avenir viable.

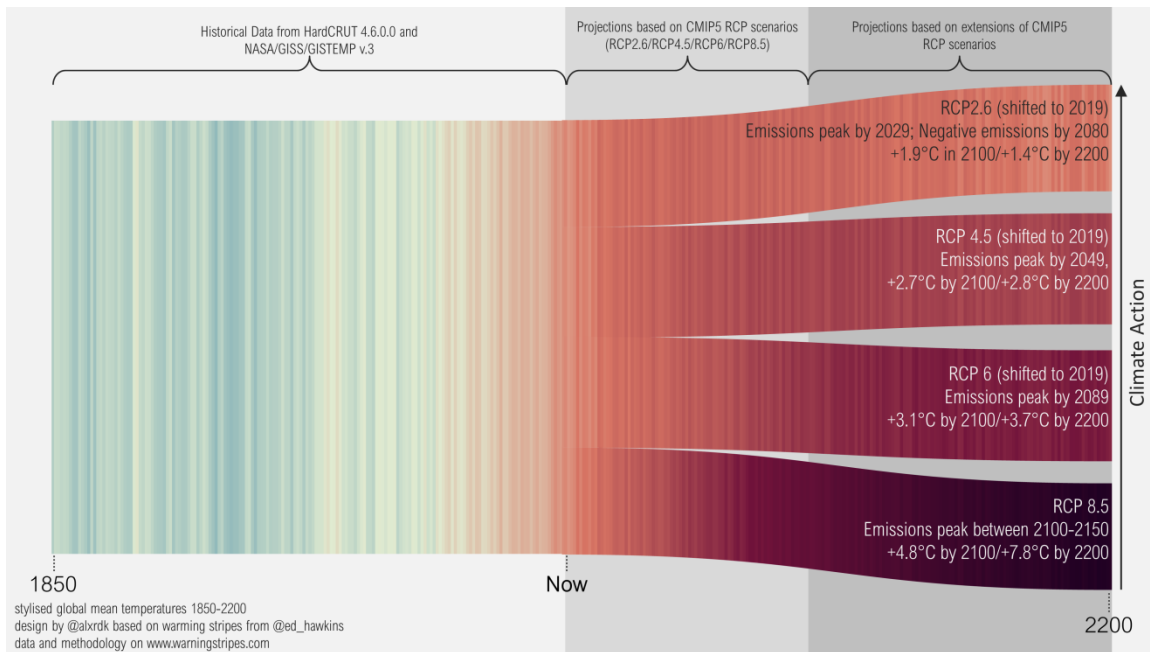
Pour toutes les raisons évoquées, le RVHQ demande à cette commission de ne pas recommander l'approbation du projet d'Énergir. Le RVHQ demande un moratoire complet sur le développement des infrastructures gazières au Québec.

---

<sup>32</sup> ROBERT A. MANNING. Renewable Energy's Coming of Age: A Disruptive Technology?  
[https://www.atlanticcouncil.org/images/publications/Renewable\\_Energy.pdf](https://www.atlanticcouncil.org/images/publications/Renewable_Energy.pdf)

<sup>33</sup> Harvey L. Mead. (2017). *Trop tard. La fin d'un monde et le début d'un nouveau*. Montréal : Écosociété, pp.69-79

## Addenda



Ce tableau, réalisé à partir de données de la NASA, illustre les scénarios de réchauffement climatique décrits par le GIEC. Selon les données les plus récentes disponibles, l'humanité se dirige vers le 4ème scénario, celui de 4,8°C d'ici à la fin du siècle, ce qui entrainerait un emballement incontrôlable du réchauffement planétaire et la fin de la vie sur la Terre telle que nous la connaissons. Selon le grand climatologue Kevin Anderson, la probabilité que l'humanité puisse revenir vers le premier scénario et éviter de dépasser la limite sécuritaire de réchauffement planétaire est de l'ordre de 5%<sup>34</sup>. Pour y parvenir, il faut réduire radicalement nos émissions de GES dès maintenant et pendant les 10 prochaines années.

Des psychanalystes<sup>35</sup> se sont questionnés sur l'indifférence de la population et des décideurs face aux alertes répétées que publient les scientifiques sur la gravité des crises climatique et environnementale et l'urgence de mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles. Leur conclusion : la perspective de perdre les conditions de notre environnement qui sont propices à notre bien-être et notre survie collective génère de l'anxiété. Cette anxiété sollicite un mécanisme adaptatif qui consiste à se cacher à soi-même la conscience de la réalité douloureuse. C'est le mécanisme du déni et du désaveu de la réalité.

<sup>34</sup> Terry Macalister. Complacency threatens climate change action. April 6, 2017  
<http://climatenewsnetwork.net/complacency-climate-change-action/>

<sup>35</sup> Weintrobe, Sally (Ed.), (2013). *Engaging with climate change. Psychoanalytic and interdisciplinary perspectives*. New York : Routledge.

La vigueur du mythe du gaz comme énergie de transition en dépit des évidences scientifiques contraires, et le financement de l'expansion du réseau de distribution gazier d'Énergir à même le Fonds vert par le gouvernement, relèvent d'un désaveu de la science du climat et de la réalité des crises annoncées. Le refus d'analyser les conséquences environnementales globales des projets industriels, par exemple en tenant compte des émissions de GES qu'ils génèrent en amont et en aval, illustre bien cette volonté de n'entretenir qu'une vision partielle de la réalité, celle qui ne nuit pas à la poursuite de certains intérêts. Cet enjeu psychologique apparaît aujourd'hui comme la principale entrave à une véritable transition énergétique et à la création d'une économie viable à long terme.

Les jeunes d'aujourd'hui, qui prennent conscience de la vie de misère qui les attend à cause de l'insuffisance des actions entreprises pour freiner les crises climatique et environnementale, ont raison de se révolter et de faire la grève. Ils n'ont pas choisi de naître dans un système économique pervers, où quelques intérêts privilégiés entraînent des destructions sans précédent qui menacent leur avenir et notre survie collective. Les jeunes d'aujourd'hui, comme nous tous, avons besoin d'adultes matures, capables de sortir du déni et de l'aveuglement volontaire pour faire face à la réalité de l'anthropocène. Il faut les aider à restaurer et à conserver les conditions propices à la vie. La mission du BAPE, qui est d'informer la population et de donner l'heure juste sur les impacts prévisibles des projets industriels, est d'autant plus vitale. Nous souhaitons que vous réussissiez à rendre compte de ces enjeux dans votre rapport.